

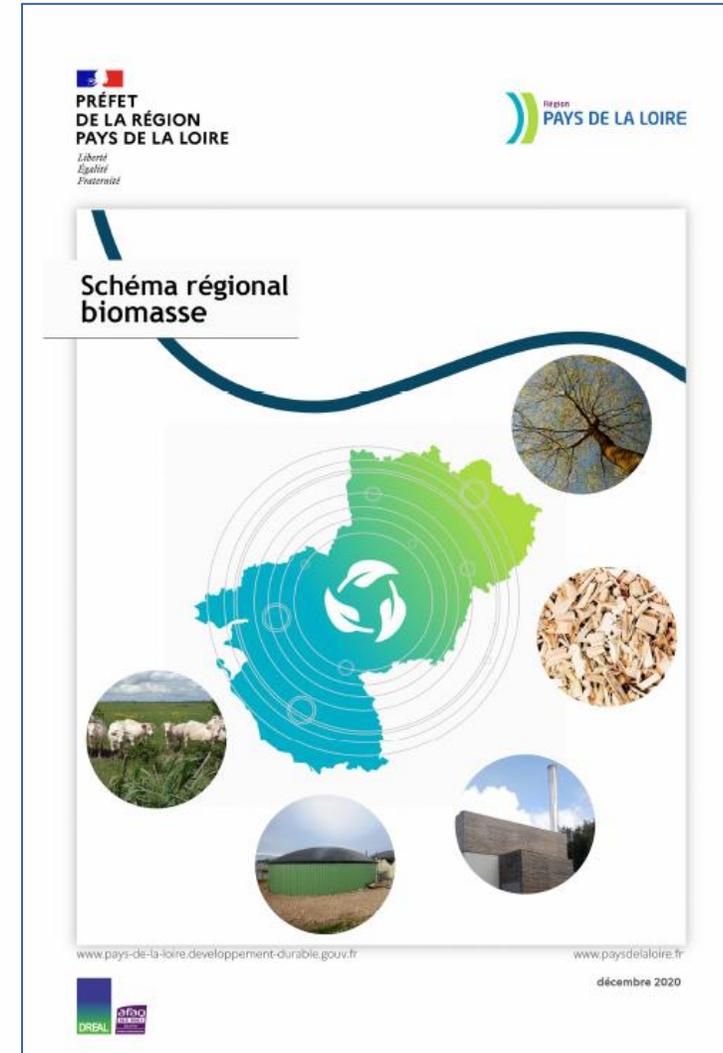
Schéma régional biomasse

Comité technique de suivi

23 janvier 2025

Hôtel de Région

SYNTHÈSE



Introduction

► Point de situation sur la mobilisation de la biomasse pour l'énergie, dans la région

Plusieurs études nationales et régionales en lien avec le bois énergie parues en 2024, d'où un temps spécifique sur le sujet

► Contexte national :

- Projet de stratégie française énergie climat en consultation fin 2024
- La biomasse est au cœur des principaux enjeux et la « gouvernance de la biomasse » se renforce

► En 2024 :

- COP régionale → feuille de route publiée fin 2024, concernant notamment la biomasse
- Zones d'accélération des énergies renouvelables par les communes (66% des communes au 12/12/2024)

► En 2025 :

- Lorsque la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3 2025 – 2030, 2031-2035) sera publiée, des objectifs régionalisés devront être définis, puis le SRADDET devra être révisé
- La stratégie nationale de mobilisation de la biomasse entre en révision

Méthanisation – l'essentiel à retenir

- ▶ Une **forte dynamique d'entrée en service** d'unités (44 nouvelles installations entre 2022 et 2024)
 - ... principalement portée par l'**injection** (+ 74% d'injection de biométhane entre 2022 et 2024)...
 - ... qui **devrait se poursuivre** au vu des projets en cours (42 installations en projet public)...
 - ... qui dessine une **trajectoire cohérente pour atteindre les objectifs 2030 du SRB**.
- ▶ Des **modèles économiques** à stabiliser :
 - Des nouveaux modèles-types de portage des projets (co-investissement...)
 - Un accompagnement à poursuivre autour de l'**injection** (a priori économiquement viable grâce aux soutiens mis en place, mais des **équilibres précaires pour certains projets** (ex : collectifs agricoles))
 - Une filière **cogénération demeurant parfois en difficulté**
- ▶ **Mobilisation de la ressource : un gisement encore largement disponible**
 - en 2022 : mobilisation de 28% du gisement disponible estimé dans le SRB,
 - notamment en ce qui concerne la biomasse d'origine agricole (effluents d'élevage et CIVEs en particulier)

Bois énergie – Consommations : l'essentiel à retenir

► Chauffage au bois domestique : 1ère source de chaleur renouvelable

- Bois domestique représente les **3/4 des consommations de bois énergie**
- Point de vigilance : consommations difficiles à estimer et fortement dépendantes du contexte (rigueur climatique, prix des autres énergies, performance des appareils, isolation des logements...).
- Consommations considérées stables dans le SRB ~ 1 Mt
- Enquête Ademe Pays de la Loire sur la saison de chauffe 2022 – 2023 : forte augmentation du nombre de résidences principales utilisatrices de bois ~ 1,3 Mt/an de bois bûche et ~ 0,1 Mt de granulés

► Chaufferies bois et réseaux de chaleur :

- Une bonne dynamique grâce au réseau d'acteurs, à la mobilisation des collectivités et des industriels, et au fonds chaleur
- Fin 2024: 580 chaufferies (+61% par rapport à 2016) mais consommations stables à ~ 0,56 Mt
- A ce stade, pas de remontée de terrain sur d'éventuelles difficultés d'approvisionnement des chaufferies.

► L'objectif SRB pour 2030 (+700 000 t par rapport à 2016) **pourrait être atteint à horizon 2027** en considérant les projets de chaufferies en voie de réalisation et les consommations du chauffage au bois domestique de l'enquête Ademe (hypothèse : bois venant de la région).

- Pour autant, les porteurs de projets sont invités à étudier et sécuriser leur approvisionnement.
- Vigilance et amélioration de la connaissances (ressources et consommations), dans un contexte national d'augmentation des besoins de biomasse, d'enjeux sur le bouclage biomasse, d'appel à la modération et à la hiérarchie des usages.
- Lien à faire avec la démarche EnR'Choix

Ressources pour le Bois énergie – l'essentiel à retenir

► Bois déchets : étude TEO

- Mêmes ordres de grandeur que l'état des lieux du SRB pour le gisement total (~ 430 kt bois déchets collectés), la valorisation matière prioritaire (50%) et énergétique (30%)
- **Potentiel supplémentaire limité pour de nouveaux projets sans conflits d'usage**
- Des évolutions à venir, notamment avec la montée en puissance des filières REP et la hausse de la taxation de l'enfouissement

► Forêt :

- Plusieurs constats et études nationales conduisent à la **nécessité d'estimer les ressources forestières mobilisables pour l'énergie en Pays de la Loire**
- Etude ressources en forêt en cours (DRAAF)

► Haie bocagère : politique active sur la haie dans la région

- **structurer les filières et exiger des garanties de gestion durable pour la valorisation en énergie**

► Nécessaire gestion durable des ressources

Conclusions

- ▶ **Dynamisme des 2 filières de valorisation énergétique de la biomasse : biogaz et bois énergie et des réseaux d'acteurs**
- ▶ **Amélioration de la connaissance à poursuivre, en particulier sur la filière bois (ressources – consommations)**
- ▶ **En 2025 : des échanges à venir**
notamment en lien avec le comité régional de l'énergie et pour la définition des objectifs régionalisés de la PPE3 lorsqu'elle sera publiée